



Utilisation sûre de la technologie nucléaire Le rôle des normes de sûreté de l'AIEA



Ce qu'il faut savoir

Les rayonnements et les sources radioactives ont de nombreuses applications utiles, de la production d'électricité aux applications médicales, industrielles et agricoles. Ces utilisations doivent être réglementées afin de prévenir les risques radiologiques que courent les travailleurs, les patients, le public et l'environnement.

La responsabilité de la sûreté incombe au premier chef à la personne ou à l'organisme responsable des activités

recourant à la technologie nucléaire. La réglementation de la sûreté est une responsabilité nationale. Les normes de sûreté de l'AIEA aident les pays à s'en acquitter.

Les normes de sûreté de l'AIEA sont l'expression d'un consensus international sur ce qui constitue un degré élevé de sûreté pour la protection des personnes et de l'environnement contre les effets dommageables des rayonnements ionisants. Elles visent toutes les applications nucléaires et radiologiques servant à des fins pacifiques.



Origine et champ d'application des normes de sûreté de l'AIEA

Les normes de sûreté de l'AIEA découlent de son Statut, qui lui permet « d'établir ou d'adopter, en consultation et, le cas échéant, en collaboration avec les organes compétents des Nations Unies et avec les institutions spécialisées intéressées, des normes de sûreté destinées à protéger la santé et à réduire au minimum les dangers auxquels sont exposés les personnes et les biens (...) [et de] prendre des dispositions pour appliquer ces normes ».

Les normes de sûreté de l'AIEA comprennent des orientations et des prescriptions concernant les utilisations médicales des rayonnements, l'exploitation des installations nucléaires, la production, le transport et l'utilisation de matières radioactives et la gestion des déchets radioactifs.

Structure des normes de sûreté de l'AIEA

Les normes de sûreté de l'AIEA comprennent les fondements de sûreté, les prescriptions de sûreté et les guides de sûreté.

Les fondements de sûreté, principale publication de la collection Normes de sûreté de l'AIEA, établissent l'objectif fondamental de sûreté et les dix principes de protection et de sûreté. Rédigée dans un langage accessible à des non-spécialistes, cette publication explique les bases et le bien-fondé des normes de sûreté à l'attention des hauts responsables des organes dirigeants et des organismes de réglementation.

Les prescriptions de sûreté sont celles qui doivent être respectées pour assurer la protection des personnes et de l'environnement, actuellement et à l'avenir. Elles sont régies par l'objectif et les principes présentés dans les fondements de sûreté. Leur présentation et



leur style permettent aux États Membres de les utiliser aisément pour établir de manière harmonisée leur cadre réglementaire.

Les guides de sûreté contiennent des recommandations et des orientations sur la façon de se conformer aux prescriptions de sûreté, traduisant un consensus international sur les mesures recommandées. Ils présentent les bonnes pratiques internationales et progressivement les meilleures d'entre elles pour aider les utilisateurs à atteindre des niveaux de sûreté élevés.

Le Glossaire de sûreté de l'AIEA contient les définitions et explications des termes techniques utilisés dans les normes de sûreté et d'autres publications de l'AIEA en la matière, ainsi que des informations sur leur usage.

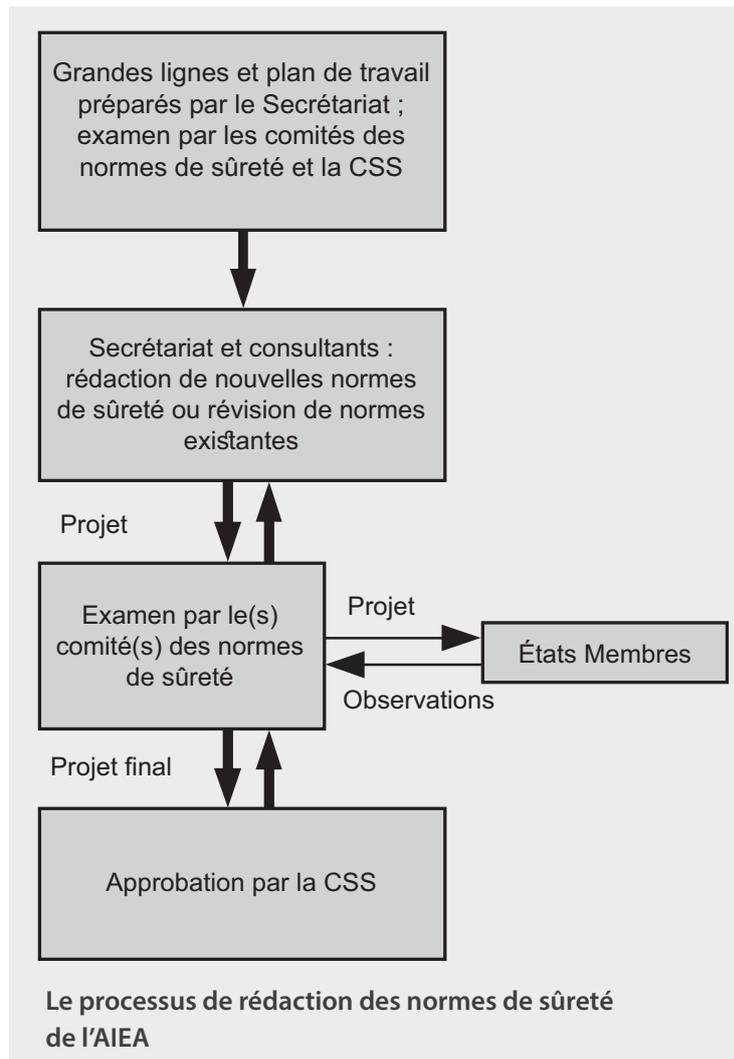
Élaboration des normes de sûreté

Les normes de sûreté de l'AIEA sont élaborées dans le cadre d'un processus ouvert et transparent de collecte, de synthèse et d'intégration des connaissances et des données d'expérience tirées de l'utilisation effective des technologies électronucléaires et de l'application de ces normes, notamment en ce qui concerne les nouvelles tendances et les questions importantes pour la réglementation.

Les projets de normes de sûreté sont examinés par cinq comités des normes de sûreté et mis à disposition des États Membres pour observations sur le site web de l'AIEA. Les normes de sûreté sont ensuite validées par la Commission des normes de sûreté (CSS), qui supervise l'ensemble du programme de normes de sûreté.

Les cinq comités des normes de sûreté couvrent la sûreté nucléaire (NUSSC), la sûreté radiologique (RASSC), la sûreté des déchets radioactifs (WASSC), le transport sûr de matières radioactives (TRANSSC), et la préparation et conduite des interventions d'urgence (EPRéSC).

La CSS et chaque comité sont composés d'experts et de responsables issus des États Membres et de représentants d'organisations internationales.



Les fondements de sûreté et les prescriptions de sûreté sont soumis à l'approbation du Conseil des gouverneurs de l'AIEA.

Application des normes de sûreté

Les normes de sûreté de l'AIEA n'ont pas force obligatoire pour les États Membres mais ceux-ci peuvent à leur discrétion les adopter dans leur réglementation nationale concernant leurs propres activités. En revanche, l'AIEA est tenue de les appliquer à ses propres opérations et à celles des États auxquelles elle prête assistance.

Les normes de sûreté de l'AIEA sous-tendent également tous les services qu'elle fournit en la matière, comme



le Service intégré d'examen de la réglementation ou l'Équipe d'examen de la sûreté d'exploitation, ainsi que les services d'éducation et de formation destinés à développer les compétences et les capacités nationales.

La Convention sur la sûreté nucléaire et la Convention commune sur la sûreté de la gestion du combustible usé et sur la sûreté de la gestion des déchets radioactifs contiennent des prescriptions similaires à celles figurant dans les normes et les rendent obligatoires pour les parties contractantes. Les normes de sûreté, complétées par les conventions internationales, les normes industrielles et les prescriptions nationales détaillées, constituent une base cohérente pour la protection des personnes et de l'environnement.

D'autres utilisateurs des normes de sûreté de l'AIEA sont en train de coparrainer des organisations et des industries qui conçoivent, construisent et exploitent des installations nucléaires, ou des industries utilisant des rayonnements et des sources radioactives.



Pour plus d'informations, voir la page web des normes de sûreté de l'AIEA: <https://www.iaea.org/fr/ressources/normes-de-surete>. On y trouve des liens vers toutes les normes de sûreté de l'AIEA en anglais et celles disponibles en arabe, chinois, espagnol, français et russe.

On y trouve aussi des informations générales sur les normes de sûreté de l'AIEA et leurs processus d'établissement et d'approbation, ainsi qu'une liste régulièrement mise à jour des normes de sûreté publiées et de celles en cours d'élaboration.

L'interface utilisateur numérique de la sûreté et de la sécurité nucléaires permet aux utilisateurs de consulter les publications des collections Normes de sûreté et Sécurité nucléaire de l'AIEA et d'y effectuer de recherches de contenu (<https://nucleus-apps.iaea.org/nss-oui/>).



Les fiches d'information de l'AIEA sont élaborées par le Bureau de l'information et de la communication.
Rédaction : Aabha Dixit • Conception et mise en page : Ritu Kenn

Pour de plus amples informations sur l'AIEA et les travaux qu'elle mène, rendez-vous sur le site www.iaea.org

ou suivez-nous sur    

Vous pouvez également consulter sa publication phare, le Bulletin de l'AIEA, à l'adresse suivante : www.iaea.org/bulletin.

Centre international de Vienne, B.P. 100, 1400 Vienne (Autriche)
Courriel : info@iaea.org • Téléphone : (+43 1) 2600-0 • Fax : (+43 1) 2600-7

